

Les crises postélectorales et la problématique du développement au Togo (1993- 2020)

Missiagbéto Adikou*

Résumé

Après la période de transition démocratique au Togo en 1992, plusieurs plans de développement ont été mis en place pour relever le niveau économique du pays. Les objectifs de ces différents plans n'ont véritablement pas abouti compte tenue de l'atmosphère politique délétère qui prévalait dans le pays. Cette contribution a le mérite de montrer comment les crises postélectorales mettent en sourdine les activités de recherche en matière de développement au Togo. L'étude part du constat que de 1993 à 2020, la plupart des scrutins qui se sont déroulés dans le pays avaient été boycottés par l'opposition. Celle-ci avait jugé non transparentes leurs organisations. S'en ait suivis des crises sociopolitiques postélectorales dont la résolution met souvent en veilleuse les problèmes de développement du pays. L'approche documentaire utilisée est variée et constituée des archives des institutions électorales de la république togolaise, des différentes publications scientifiques sur l'histoire politique du Togo pendant la période du processus de la démocratisation du pays, aux enquêtes sur le terrain auprès des personnes ressources.

Mots-clés : Élections, opposition, crises postélectorales, plan de développement

Abstract

After the period of democratic transition in Togo in 1992, several development plans were put in place to raise the economic level of the country. The objectives of these different plans did not really succeed given the poisonous political atmosphere that prevailed in the country. This contribution has the merit of showing how post-election crises put a damper on development research activities in Togo. The study is based on the observation that from 1993 to 2020, most of the elections that took place in the country had been boycotted by the opposition. The latter had

* Université de Kara (Togo), adikoujean@gmail.com

judged their organizations to be non-transparent. Post-electoral socio-political crises followed, the resolution of which often puts the country's development problems on hold. The documentary approach used is varied and consists of the archives of the electoral institutions of the Togolese Republic, various scientific publications on the political history of Togo during the period of the process of democratization of the country, field surveys with resource persons.

Keywords: elections, opposition, post-electoral crises, development plan

Introduction

En 1962, deux années après la proclamation des indépendances de la plupart des pays africains, René Dumont écrivait : « l'Afrique noire est mal partie »⁵². Trois décennies plus tard, avec le vent de la démocratisation qui avait secoué le continent, tous les indicateurs macroéconomiques s'accordent sur le retard économique de l'Afrique. Ce cri d'alarme de cet ingénieur agronome français mettait en garde les acteurs contre les problèmes de gouvernance et de développement du continent. Au Togo comme dans bon nombre de pays africains, le processus de démocratisation avait débuté avec une conférence nationale, suivis d'une période de transition pour aboutir aux élections pluralistes. De 1993, année de la première élection présidentielle de l'ère démocratique jusqu'en 2020 où s'était déroulé le dernier scrutin présidentiel, plusieurs élections ont été organisées avec des conséquences diverses au Togo. Ces différentes échéances électorales, ont débouché sur des crises postélectorales dont la recherche de solution pour une stabilité sociopolitique a pris le pas sur les problèmes de développement. C'est eu égard à ce constat que nous nous interrogeons sur les crises postélectorales et les problèmes de développement au Togo de 1993 à 2020. Comment les crises post électorales ont ralenti les problèmes de développement au Togo de 1993 à 2020 ? De cette question fondamentale découle trois questions secondaires.

Plusieurs facteurs sont à la base des crises postélectorales au Togo, quels sont ces facteurs ? Parallèlement à ces crises, des plans de développement ont été mis en place. Quels sont les différents plans de

⁵² Ouvrage publié aux éditions du Seuil en 1962, nouvelle édition en 2012, préfacée par Abdou Diouf et Jean Ziegler, 320 pages.

développement au Togo depuis la période de démocratie jusqu'à 2020 ? Pour une solution pérenne à ces différentes crises, des dialogues ont vu le jour, quels sont ses différents dialogues qui ont pris le pas sur la mise en œuvre des plans de développement au Togo ?

L'objectif de cette contribution est de montrer sous l'angle de l'histoire immédiate⁵³ comment le ralentissement des plans de développement du Togo est en partie tributaire des crises politiques postélectorales.

En vue de répondre à la problématique posée et atteindre l'objectif de cette contribution, nous avons consulté des documents d'archives des institutions électorales et quelques travaux de recherches existant sur la période post transition démocratique au Togo. Nous avons également interrogé certains acteurs de la vie socio-politique au Togo. Le travail a donc été structuré en deux parties. Il s'agit d'abord d'étudier les facteurs des crises post électorales au Togo, ensuite la résolution de ces crises, facteur de ralentissement des plans de développement du Togo.

1. Les facteurs occasionnant les crises postélectorales au Togo

De 1993 à 2020, le Togo a connu quatorze élections⁵⁴ dont certaines furent soldées par des soulèvements populaires suivis des crises postélectorales. L'une des raisons fondamentales de ses soulèvements était l'organisation suivie de la proclamation des élections.

1.1. L'organisation des élections au Togo : un véritable chemin de croix

Au Togo, l'organisation des élections fut l'œuvre du ministère de l'intérieur et de la sécurité. À partir de la période post démocratique, elle fut confiée à la Commission électorale nationale (CEN) créé par la conférence nationale souveraine, instituée et votée par le parlement de transition, le Haut conseil de la République (HCR) en son article 72 de la loi 92-003 du 08 juillet 1992. Au terme de la loi 2000-007 du 05 avril 2000, cette commission changea de dénomination et fut désormais dénommée,

⁵³ Une histoire immédiate, définit comme l'ensemble de la partie terminale de l'histoire contemporaine, englobant aussi bien celle dite du temps présent que celle des trente dernières années ; une histoire, qui a pour caractéristique principale d'avoir été vécue par l'historien ou ses principaux témoins. (Soulet 4)

⁵⁴ - Sept élections présidentielles (1993, 1998, 2003, 2005, 2010, 2015, 2020)
- Six élections législatives (1994, 1999, 2002, 2007, 2013, 2018)
- 1 élection locale (2019)

la Commission électorale nationale indépendante (CENI) qui assumait cette tâche avec ses démembrements. Les actes préparatoires des scrutins, englobent l'établissement des listes électorales, le découpage des circonscriptions, les modalités des dépôts de candidature, le déploiement du matériel électoral, l'organisation administrative du scrutin, et la campagne électorale (Ahadzi-Nonou 107- 108, 215). Après la campagne électorale, intervient le vote proprement dit et enfin la proclamation des résultats,

Dans le cas des élections présidentielles, le vote se termine par le dépouillement des bulletins de vote. Après cet exercice, les résultats sont consignés sur des procès-verbaux et acheminés vers les Commissions électorales nationales indépendantes (CENI). A ce niveau, s'effectue une compilation des résultats, bureaux de vote par bureaux de vote avant de les acheminer vers l'organe central (CENI)⁵⁵. Sur les sept élections présidentielles organisées au Togo, cette procédure a été en grande partie respectée, en témoigne la participation effective de la classe politique de l'opposition, excepté le rendez-vous de 1993.

En effet, la mission fondamentale assignée au Haut Conseil de la République (HCR), l'organe législatif de la période de la transition démocratique au Togo, fut l'organisation des élections (Adikou 427-428). Eu égard aux tensions politiques qui émaillèrent cette période, le HCR n'était pas arrivé à la hauteur de cette tâche jusqu'à la fin de la transition le 31 décembre 1992. Un nouveau gouvernement appelé « gouvernement de crise » fut alors mis en place le 12 février 1993 pour l'organisation des élections. Selon les accords de Ouaga, cette première élection de l'ère démocratique fut organisée le 25 août 1993⁵⁶. Ce scrutin a été boycotté par l'opposition qui avait retiré son candidat Edem Kodjo, trois jours avant la fin de la campagne électorale pour mauvaise organisation. Elle dénonce que malgré le chronogramme précis au point 2.15 des accords de Ouaga⁵⁷, la commission électorale ne prit fonction que le 2 août, les membres des commissions locales siégeant au niveau des préfectures ne furent nommés

⁵⁵ Confer guide de l'électeur et de l'électrice rédigé sous la coordination du Programme d'Action Commune pour les Elections Démocratiques au Togo (PACED-Togo) et l'Union européenne en 1998, p.50-58.

⁵⁶ Rapport de la Fédération Internationale pour les Droits Humains (FIDH), N°269, janvier 1999, p.3.

⁵⁷ Point 2.15 des accords de Ouaga : Le premier des élections présidentielles aura lieu après ce jour, 11 juillet, date de signature du présent, soit le mercredi 25 août 1993 (Ahadzi-Nonou 66).

que le 16 août et certains n'étaient pas fonctionnelles jusqu'au 20 août (Ahadzi-Nonou 66). Le président Gnassingbé Eyadema remporta cette échéance avec 96, 40 % des voix devant Adani Ifè et Jacques Amouzou (Pilon 93).

Les autres élections, sans être boycottées, ont été vivement contestées sur le plan organisationnel. Ainsi, la présidentielle du 14 juin 1998 a été organisée sur fond de tension sur la base de quelques irrégularités constatées. Un rapport de la FIDH indique que :

Les observateurs ont relevé de nombreuses irrégularités. Il nous a été signalé de sources très diverses : des ouvertures tardives et des fermetures précoces de bureaux de vote ; des votes sans cartes ; des bureaux démunis de bulletins ou d'enveloppes ; des bulletins en nombre insuffisant ; des procès-verbaux déficients. Dans certains bureaux de vote, les représentants des partis politiques d'opposition ont été chassés avant le début du dépouillement des bulletins de vote. (FIDH 4)

Pour corroborer le tout, après quarante-huit heures de la clôture de ce scrutin de 1998, le ministre de l'intérieur le général Séyi Méméne avait annoncé, que ses services prenaient en charge la centralisation des résultats. Cette décision suivait de peu la démission de la présidente de la Commission électorale nationale (CEN) Awa Nana Danboya et quatre membres de cette instance représentant le Rassemblement du Peuple Togolais (RPT), le parti au pouvoir. Les démissionnaires ont invoqué les « pressions » dont ils ont fait l'objet de la part de l'opposition. La CEN fut ainsi paralysée. Les résultats furent alors proclamés par le ministre de l'intérieur et de la sécurité. Le général Gnassingbé Eyadema a été réélu pour cinq ans à la présidence de la République togolaise avec 52,13 % des voix devant Gilchrist Olympio qui avait recueilli 34,6 % des voix (FIDH 6).

Après la mort du président de la République le 05 février 2005 en cours de mandat, une élection présidentielle anticipée fut organisée le 24 avril 2005. Quatre candidats étaient au rendez-vous⁵⁸. Deux jours avant le déroulement du scrutin, le 22 avril 2005, le ministre de l'intérieur Akila Eso Boko dénonça dans une conférence de presse, « un processus électoral suicidaire ». Il avait également souligné des risques de violences,

⁵⁸ Faure Essozimna Gnassingbé, Bob Akitani, Henry Olympio, Jean Nicolas Lawson.

des manquements graves dans la préparation de ce scrutin et « un regain de discours tribal, régionaliste et xénophobe »⁵⁹.

Malgré ce cri d'alarme sur les irrégularités constatées, l'opposition maintint son candidat, Bob Akitani dans la course. Les résultats sont soldés par la victoire de Faure Essozimna Gnassingbé qui obtint 60,2 % des voix devant le candidat de l'opposition qui avait eu 38,2 %⁶⁰. Désormais, à chaque quinquennat, les élections présidentielles furent organisées au Togo.

Ainsi sept candidats⁶¹ s'étaient affrontés à l'élection présidentielle du 24 mars 2010. Le président Faure Gnassingbé fut réélu à 60,92 % devant Jean Pierre Fabre, le candidat de l'opposition qui avait recueilli 33,94 % des voix. Au rendez-vous du 15 avril 2015, cinq candidats étaient présents⁶². Le chef de l'Etat Faure Gnassingbé fut sorti victorieux avec 58,73% des voix devant Jean Pierre Fabre, candidat du principal mouvement d'opposition, Alliance nationale pour le changement (ANC) soutenu par CAP 2015 (Combat pour l'alternance politique) qui fut crédité de 35,19 % des voix⁶³. Enfin le 20 février 2020 eut lieu la dernière élection présidentielle au Togo avec la participation de six candidats⁶⁴ avec à la clé la réélection du chef de l'Etat sortant avec 70,78 % devant le leader du Mouvement Patriotique pour la Démocratie et le Développement (MPDD), Agbéyomé Kodjo, candidat soutenu par un mouvement dénommé, Dynamique Monseigneur Kpodzro (DMK). Il a été crédité de 19.46 % des voix. Ce mouvement rejeta cette victoire du chef de l'Etat eu égard aux irrégularités constatées. A cet effet, un rapport FIDH souligne que :

⁵⁹

https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lection_pr%C3%A9sidentielle_togolaise_de_2005, consulté le 03 novembre 2022 à 17h.

⁶⁰

https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lection_pr%C3%A9sidentielle_togolaise_de_2005, consulté le 09 juillet 2022 à 17 h 30

⁶¹ Faure Essozimna Gnassingbé, Jean Pierre Fabre, Abye Kodjo, Brigitte Adjamagbo-Johnson, Yawovi Agboyibo, Jean Nicolas Lawson, Bassabi Kagbara

⁶² Faure Essozimna Gnassingbé , Jean-Pierre Fabre , Aimé Gogué , Mohamed Tchassona-Traoré, Gerry Tamaa (Kpayé 219).

⁶³ https://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/04/29/faure-gnassingbe-rempile-pour-un-troisieme-mandat-presidentiel-au-togo_4624696_3212.html, consulté le 02 août 2022 à 15h 30.

⁶⁴ Faure Essozimna Gnassingbé , Jean-Pierre Fabre , Agbéyomé Kodjo, Tchassona Traoré, Komi Wolou, Aimé Gogué Georges Williams Kuessan (Ahadzi- Nonou 321).

avant l'élection présidentielle de 2020, la Commission électorale nationale indépendante (CENI) a exclu les organisations de la société civile des activités de surveillance des élections. Le 17 février 2020, la CENI a révoqué l'accréditation pour l'observation des élections de la coalition Concertation nationale de la société civile du Togo au motif qu'elle s'apprêtait à « s'ingérer » dans le processus électoral. La coalition avait prévu de déployer 500 observateurs électoraux avec le soutien du National Democratic Institute (NDI). Le 20 février 2020, trois membres du personnel du NDI ont été expulsés du pays.⁶⁵

Toutes ces élections ont été vivement contestées par la classe politique de l'opposition tant sur l'organisation et sur la proclamation des résultats. Les différentes contestations ont abouti à des crises postélectorales qui ont bouleversé la vie politique sociale et économique du Togo.

1.2. De la proclamation des résultats aux crises postélectorales

Le processus de démocratisation amorcé au Togo depuis les années 1990 a été entravé par une longue crise sociopolitique après l'élection présidentielle de 1993. Ces crises sont émaillées de troubles successifs dont le plus récent est celui lié à l'élection présidentielle du 20 février 2020.

En effet, les résultats de l'élection présidentielle du 25 août 1993 avaient occasionné des crises sociopolitiques avec à la clé la rupture de la coopération avec l'Union Européenne. La crise était devenue plus aigüe après la présidentielle de 1998 où, comme nous l'avons susmentionné, la présidente de la CEN et quelques membres de cette institution électorale avaient démissionné. Les résultats furent alors donnés par le ministre de l'intérieur. L'élection du 25 avril 2005 pour la succession du président Gnassingbé Eyadema décédé, avait fait plus de dégâts que le pays n'en avait jamais connu depuis la période du processus de démocratisation. Il y eut plusieurs manifestations de masse qui ont été sévèrement réprimées, suivies des dégâts matériels et des pertes en vies humaines. Le rapport de la Ligue togolaise des droits de l'homme (LTDH) dénombra 811 morts et 4.508 blessés durant la répression militaire qui a suivi la proclamation des

⁶⁵ Rapport sur Dégradation de l'espace civique avant les élections dans les pays francophones de l'Afrique de l'Ouest, études de cas: Bénin, Côte d'Ivoire, Guinée, Niger et Togo, octobre 2020, 62 p.

résultats de l'élection présidentielle. Les Nations Unies, le 26 septembre 2005, rendirent publiques les conclusions de leur enquête : « les violences qui ont accompagné l'élection présidentielle d'avril au Togo ont fait entre 400 et 500 morts » (FIDH 5). Pour le professeur Léopold Gnininvi,

Au sortir de la conférence nationale souveraine, les textes constitutionnels mis en place par les acteurs de la transition n'avaient pas été respectés à la lettre. Si c'était le cas, le Togo ne sombrerait pas dans les barbaries électorales sans fin. Tous les acteurs politiques ont leur part de responsabilité dans cette situation déplorable.⁶⁶

Les hostilités politiques ont repris de plus belle avec la présidentielle de 2015. En effet, concomitamment aux querelles au sein de la CENI, l'état-major de Jean-Pierre Fabre, candidat de l'ANC, parti d'opposition arrivé en deuxième position qui effectuait son propre décompte des procès-verbaux, avait déclaré sur la Radio France internationale (RFI) le 27 avril 2015 que des anomalies se retrouvaient dans plusieurs circonscriptions du nord du pays, réputées favorables au président-candidat. Qu'il y ait eu des bourrages ou des substitutions d'urnes et que la CENI doit annuler les résultats de plusieurs CELI (Kpayé 218-219).

Toutes ces crises ont fait l'objet de dialogues interminables entre les acteurs politiques et de la société civile mettant en veilleuse les programmes de développement.

2. La résolution des crises postélectorales : talon d'Achille des plans de développement au Togo

En matière de développement, les pays subsahariens sont à la croisée des chemins. Au rendez-vous de la mondialisation, ils occupent une place presque négligeable (Adibou 448). Pour le cas du Togo, plusieurs plans de développement ont été mis en place. Mais leur applicabilité se heurte à beaucoup de facteurs parmi lesquels, la résolution des crises postélectorales.

2.1. Elaboration des plans de développement du Togo : un effort en dent de scie

Depuis la transition démocratique jusqu'en 2020, le Togo a connu plusieurs plans de développement dont les objectifs n'ont pas

⁶⁶ Entretien avec le professeur Gnininvi le 20 février 2021 à Lomé.

véritablement été atteints. Du projet d'appui à la gestion de l'éducation (PAGED) en 1993 au Plan National de Développement (PND) en 2018, la route de l'émergence est jonchée d'embûches.

En effet, pendant la période de la transition démocratique au Togo⁶⁷, le gouvernement du Premier Ministre Joseph Kokou Koffigoh, en partenariat avec la Banque Mondiale, avait mis en place un projet éducatif dénommé PAGED (Projet d'Appui à la Gestion de l'Education). Ce projet avait pour but de consolider la restructuration du Ministère de l'Education nationale et de la recherche scientifique (MENRS)⁶⁸. Prévu pour une durée de trois ans, il a été interrompu avant échéance. Les querelles intestines liées à l'atmosphère politique de la transition démocratique au Togo n'ont pas été favorables à la mise en œuvre du PAGED. Dossèh Tèttèkpoé, le coordonnateur de ce projet souligne que :

le PAGED, s'inscrit dans la droite ligne des réformes de l'éducation en 1975 et les Etas généraux de l'éducation de 1992. Ce fut un projet destiné à assainir le domaine éducatif togolais. Malheureusement, la crise politique qui s'sévisait à l'époque n'était pas un terreau fertile pour l'atteinte des objectifs assignés à ce projet⁶⁹.

Jusqu'à la fin du premier mandat de l'ère démocratique du président Gnassingbé Eyadema, les crises politiques ont été récurrentes. La situation s'est empirée avec la présidentielle de 1998 avec au passage les dialogues politiques qui ont abouti à l'accord -cadre de Lomé en 1999. Dans la foulée, en 2001, il y eut le programme d'action de Bruxelles en faveur des Pays les moins avancés (PMA) pour la décennie 2001- 2010. Il s'agit pour le Togo, d'une réflexion sur le développement à moyen et long termes, qui est le fondement de la gouvernance économique, a repris avec l'élaboration de documents de politique comme la Stratégie Nationale de Développement à long terme Basée sur les Objectifs du millénaire pour développement (OMD) en 2007, le Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) Intérimaire en 2008 qui avait permis d'arriver au point de décision de l'initiative Pays pauvres très endettés (PPTE) , la

⁶⁷ Période de transition démocratique au Togo (28 juillet 1991 au 28 juillet 1992, prolongée jusqu'au 31 décembre 1992)

⁶⁸ Archives du ministère de l'enseignement primaire, secondaire, technique, de la formation professionnelle et de l'artisanat

⁶⁹ Entretien avec Dossèh Tèttèkpoé le 19 décembre 2021 à Lomé (quartier Djidjolé) à 10h.

Stratégie nationale de développement de la statistique en 2008, le DSRP Complet en 2009 et diverses stratégies sectorielles⁷⁰. Par la suite en 2012, le gouvernement avait mis en place la Politique nationale de l'emploi (PNE) qui avait pour objectif principal d'accroître les opportunités d'emplois décents afin de contribuer à la lutte contre la pauvreté au Togo. Il s'agit plus spécifiquement de réduire le taux de chômage de 0,50% par an et de réduire le taux de sous-emploi de 1% par an⁷¹.

Après le PNE, le gouvernement avait élaboré en 2003, le programme de Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE), avec pour objectif d'accélérer la croissance pour réduire la pauvreté et les inégalités et créer des emplois, avec des effets multiplicateurs sur le niveau des revenus, la qualité de vie des Togolais et la vitesse de réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement. Il s'agit spécifiquement de réduire l'incidence de la pauvreté monétaire de 58,7% en 2011 à 50,9% en 2015 et à 47,3% en 2017, soit une baisse significative de 11,4 points en six ans. Enfin, Réduire le sous-emploi de 22,8% en 2011 à 20,5% en 2015 et à 19,3% en 2017⁷². L'année suivante, un autre plan dénommé, Plan national de développement (PND) a été mis en place.

En effet, adopté par le gouvernement le 3 août 2018, le PND est un document stratégique quinquennal couvrant la période 2018-2022 qui vise à transformer structurellement l'économie togolaise. Ce plan gouvernemental vise trois objectifs fondamentaux déclinés sous forme d'axe de développement. Au premier point, il s'agit de mettre en place un hub logistique d'excellence et un centre d'affaires de premier ordre dans la sous-région. Au second niveau, développer des pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives. Enfin, ce plan vise à consolider le développement social et renforcer les mécanismes d'inclusion⁷³.

⁷⁰ Evaluation de la mise en œuvre du programme d'action de Bruxelles en faveur des pays les moins avancés (PMA) pour la décennie 2001-2010 au Togo, p.6

⁷¹ Ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale (PNE) 2008, 55p.

⁷² Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) 2013-2017, 2013, 179 p.

⁷³ <https://togopresse.tg/le-plan-national-de-developpement-2018-2022-soumis-a-validation/> consulté le 04 novembre 2022 à 8 h 30

La liste n'est pas exhaustive. Ces différents plans ont connu des déboires malgré l'effort du gouvernement qui s'écroule sous le poids des crises politiques récurrentes.

2.2. La résolution des crises postélectorales : un ralentissement des plans de développement au Togo

Parallèlement au déroulement des plans de développement, le gouvernement togolais s'était attelé au côté des acteurs politiques pour la résolution des crises électorales qui ont abouti pour la plupart à des accords. Des accords de Ouagadougou en 1993 aux discussions de Togo télécom à Lomé, le Togo a été le théâtre de plusieurs discussions politiques.

Pour l'organisation du premier scrutin de l'ère démocratique, les acteurs politiques togolais s'étaient retrouvés dans la capitale burkinabè pour une sortie de crise. Les pourparlers s'étaient déroulés en trois phases :

La première phase dénommée Ouaga I, qui s'est tenue du 28 au 30 avril 1993, n'avait pas eu une issue satisfaisante entre le pouvoir et l'opposition. Ce fut ainsi qu'eut lieu la phase appelée Ouaga II du 17 au 21 juin 1993. Au vu des divergences persistantes, après cinq jours de consultations et d'échanges avec les différentes délégations, le facilitateur Blaise Compaoré, président du Faso d'alors décida de suspendre la rencontre pour une éventuelle table ronde tenue du 9 au 11 juillet 1993 (Ouaga III). À la fin des travaux, le facilitateur a tenu à ce qu'un accord soit signé à Lomé. Dans la soirée il se rend à Lomé. La signature de cet accord, intervint à Lomé en présence du président Gnassingbé Eyadema, le Premier ministre Joseph Kokou Koffigoh, Barqué Moussa Barry, représente la mouvance présidentielle et Léopold Gnininvi, le CODI. Les ambassadeurs d'Allemagne, de France et des Etats-Unis étaient présents comme observateurs. L'accord conclu, avait fixé au 25 août 1993 l'élection présidentielle⁷⁴. Pour Stanislas Bamouni Baba :

Cette situation de crise politique occasionnée par la mauvaise gestion de la période de la transition démocratique au Togo, n'avait pas fait du bien au peuple Togolais. C'est ainsi que le noble projet d'appui pour la

⁷⁴ Rapport de la mission exploratoire du 22 au 30 avril 1998 en vue de l'élection présidentielle du 07 juin 1998, p. 3

gestion de l'éducation (PAGED) mis en place pour assainir l'éducation au Togo avait connu un échec⁷⁵.

Les problèmes politiques deviennent plus préoccupants durant tout le mandat du chef de l'état le général Gnassingbé Eyadema. Les négociations pour une issue favorable aux crises ont repris après la présidentielle contestée de 1998. Un dialogue s'en est suivi du 19 au 29 juillet 1999 entre la classe politique de l'opposition et du pouvoir. Ces discussions ont abouti à la signature d'un accord-cadre de Lomé. Un comité de suivi a été également mis en place pour le respect des clauses de cet accord (Adikou 64). Malgré tout, la coopération du Togo avec l'UE était toujours inactive. Ce fut dans cet impasse que le 2^e et le 3^e mandat du président Gnassingbé Eyadema se sont déroulés. Pour la reprise de la coopération avec l'Union européenne le gouvernement s'est engagé à la signature de vingt-deux engagements devant cette institution à Bruxelles. Il s'agit de régler le problème de gouvernance pour une reprise de la coopération coupée avec l'UE depuis 1993 pour déficit démocratique. Parmi ceux-ci figure en bonne place la réouverture du dialogue inter-Togolais.

Débuté le 21 avril 2006, avec la participation des délégations du parti de la mouvance présidentielle, de l'opposition, du gouvernement et de des organisations de la société civile, le dialogue national s'acheva par la signature, le 20 août 2006, d'un Accord Politique Global (APG) aux termes duquel les parties prenantes s'accordèrent sur plusieurs points. Il s'agit d'œuvrer ensemble pour sortir le pays de la crise, de former un gouvernement d'Union Nationale ouvert à toutes les parties prenantes, d'œuvrer à l'apaisement du climat social et à la réconciliation nationale, d'organiser des élections législatives anticipées pour doter le pays d'une Assemblée Nationale plus représentative, etc. C'est ainsi que la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR) au Togo a été créée sur la base de l'Accord Politique Global (APG) et notamment, à la suite d'un processus de discussions initié par la LTDH et la FIDH avec les autorités togolaises⁷⁶.

⁷⁵ Entretien avec Stanislas Bamouni Baba le 20 juin 2020 au Salon de l'aéroport Gnassingbé Eyadema à 11h 45.

⁷⁶ Bilan des dix ans de la situation sociopolitique sous la présidence de Faure Gnassingbé Rapport décennal 2005- 2015 des organisations de la société civile du Togo, 2015, p. 10 et 32

L'organisation de l'élection présidentielle de 2015, va plonger davantage le pays dans la crise politique. Le chef de l'Etat Faure Essozimna Gnassingbé voulant se présenter pour un troisième mandat conformément à la constitution en vigueur dont le verrou de limitation de mandat présidentiel a été sauté à la révision constitutionnelle en 2002 (Adikou 226). Pour endiguer cette situation de crise, un énième dialogue, s'était tenu dans l'immeuble du siège de Togo télécom à Lomé. Ce dialogue, s'est tenu du 19 mai au 3 juin 2014 pour permettre de poser les jalons d'un consensus préalable à l'application des réformes. Les désaccords sur la limitation du nombre de mandats présidentiels, le mode de scrutin et le format du dialogue n'ayant pas l'unanimité entre les différents protagonistes, ce dialogue a été un fiasco⁷⁷. Pendant ce temps, la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE), prévue pour 2013- 2017, avait eu des difficultés à s'enraciner. C'est ainsi que le gouvernement togolais dans son effort de développement a adopté en conseil des ministres, par décret le 3 août 2018, le Plan national de développement (PND)⁷⁸.

Au demeurant, malgré le ralentissement des programmes de développement dû en grande partie à l'atmosphère sociopolitique qui règne au Togo depuis la période de démocratisation, le pays a fait quelques avancées significatives. Pour preuve, les indices de développement et les rapports de Doing Business⁷⁹ en 2015 sur le Togo ne sont pas moins élogieux.

En effet, le rapport annuel du Doing Business en 2015 a montré que le Togo est passé du 164^e rang en 2013 au 149^e en 2014. En gagnant ainsi 15 places dans le classement mondial, le Togo se trouve propulsé désormais dans le peloton de tête des économies qui ont réalisé les meilleures réformes au cours de l'année écoulée. Selon ce rapport, il figure en effet pour la première fois parmi les cinq économies d'Afrique subsaharienne répertoriées sur la liste des dix pays ayant réalisé le plus

⁷⁷ Rapport sur la paix et la sécurité dans l'espace : Dialogue de sourds au Togo à l'approche des élections de 2015 N°10 octobre 2014, p.6

⁷⁸ <https://www.republiquetogolaise.com> consulté le 05 novembre 2022 à 10h.

⁷⁹ Le Doing Business est une publication de la Banque Mondiale qui présente des indicateurs quantitatifs sur la réglementation des affaires ainsi que sur la protection des droits de propriété de 190 économies dans le monde. Confer <https://archive.doingbusiness.org/fr/doingbusiness>, consulté le 03 septembre 2022 à 17h.

grand nombre de réformes pour l'amélioration du climat des affaires⁸⁰. En 2020, ce même rapport stipule que :

les économies qui se sont le plus améliorées pour *Doing Business 2020* sont l'Arabie Saoudite, la Jordanie, le Bahreïn, le Tadjikistan, le Pakistan, la Chine, l'Inde et le Nigeria et le Togo. En 2018-19, ces économies ont réalisé un cinquième de l'ensemble des réformes enregistrées au niveau mondial⁸¹.

Paradoxalement, cette performance du Togo a été décriée en 2014 dans un rapport du PNUD. Ce rapport indique que le Togo est classé 166ème pays du monde selon l'indice de développement humain (IDH). Cet indice est un indicateur créé en 1990 par le PNUD pour évaluer le niveau de développement humain des pays du monde. Il est calculé à partir de trois critères majeurs, à savoir, l'espérance de vie à la naissance (santé), le niveau d'éducation, et le niveau de vie⁸².

À l'analyse, le niveau de développement du Togo englobant le niveau de vie de la population ne reflète pas véritablement les indicateurs de développement de la Banque Mondiale. Malgré l'effort des autorités togolaises, l'atmosphère politique régnant au Togo ne constitue pas un terrain fertile pour son développement.

Conclusion

Somme toute, eu égard à ces différents plans de développement élaborés au Togo depuis le début de la période de démocratisation jusqu'au Plan national de développement (PND), le Togo fait partie des meilleurs pays africains en matière d'élaboration de plans de développement. La recherche des solutions aux crises politiques qui ont gangréné la vie politique de ce pays n'ont pas été des facteurs favorables pour l'atteinte des objectifs de ces différents plans mis en place au Togo. Cela constitue un handicap majeur pour le développement de cet ancien protectorat allemand de l'Afrique de l'ouest. Le Secrétaire général des Nations Unies, le Ghanéen Koffi Annan, l'avait si bien dit dans une déclaration à la tribune de l'Organisation des Nations Unies (ONU) : « Il n'y a pas de

⁸⁰ <https://archive.doingbusiness.org/fr/reports/global-reports/doing-business-2020>, consulté le 03 septembre 2022 à 17h 45.

⁸¹ <https://archive.doingbusiness.org/fr/reports/global-reports/doing-business> consulté le 03 septembre 2022 à 17h.

⁸² <https://www.vie-publique.fr/fiches/274930-quest-ce-que-lindice-de-developpement-humain-idh-et-autres-indices> consulté le 10 septembre 2022 à 10h 30

sécurité sans développement, il n’y a pas de développement sans sécurité »⁸³. Les acteurs politiques et de la société civile ne gagneraient – ils pas à renouer avec le dialogue et trouver une issue favorable aux crises politiques afin de replacer le Togo sur la route d’un développement inclusif ?

Travaux cités

Adikou, Missiagbéto. *La conférence nationale et son impact sur la vie politique au Togo de 1990 à 2003*, Mémoire de maîtrise en Histoire contemporaine, 2008, Université de Lomé, 104p

----- « Le rôle des savoirs exogènes et le sous-développement de l’Afrique noire francophone : 1885- 1959 ». *Longbowou*, 2021, N° 012 Volume 02, p.447- 460.

----- « Le Haut Conseil de la République dans les crises politiques au Togo de 1991 à 1992 », *Djiboul*, 2021, N° 006, volume 4, p.424- 437.

----- « La révision constitutionnelle de 2002 et ses conséquences politiques au Togo de 2015 à 2020 », *Akofena*, 2022, N°006, volume 002, p.219-232.

Ahadzi-Nonou, Koffi, *Droit et pratique des élections au Togo sous la IV^e République*, Lomé, 2022, Graine de pensée, 352 p.

Baba, Stanislas Bamouni. « Entretien sur la transition démocratique et l’échec du PAGED le 20 juin 2019.

Guide de l’électeur et de l’électrice rédigé sous la coordination de PACED-Togo et l’Union européenne en 1998, 61p

Gnininvi, Léopold. « Entretien sur la conférence nationale et le respect des textes constitutionnels », le 20 février 2021

<https://archive.doingbusiness.org/fr/reports/global-reports/doing-business>

<https://archive.doingbusiness.org/fr/reports/global-reports/doing-business-2020>,

<https://www.vie-publique.fr/fiches/274930-quest-ce-que-lindice-de-developpement-humain-idh-et-autres-indices>

https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lection_pr%C3%A9sidentielle_togolaise_de_2005,

⁸³ PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 2005*, p. 162.

https://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/04/29/faure-gnassingbe-rempile-pour-un-troisieme-mandat-presidentiel-au-togo_4624696_3212.html,

<https://www.republiquetogolaise.com> ».

<https://togopresse.tg/le-plan-national-de-developpement-2018-2022-soumis-a-validation/>

Kpaye, Bakayota Koffi. et al, « Les logiques de la crise sociopolitique au Togo d'avril 2015 à novembre 2017 : quelle grille de lecture à l'aune de l'histoire immédiate ? » *Revue Gabonaise d'Histoire et Archéologie*, 2020, N°6, pp. 190-213.

Pilon, Marc. 1997, *l'élection présidentielle d'août 1993 au Togo : cacophonie chez les observateurs*, Paris, Karthala.

PNUD, Rapport mondial sur le développement humain 2005.

Rapport de la mission exploratoire du 22 au 30 avril 1998 en vue de l'élection présidentielle du 07 juin 1998.

Rapport FIDH, N° 269, 1999, Mission Internationale d'Enquête Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme, Togo : Des pratiques totalitaires.

Rapport Evaluation de la mise en œuvre du programme d'action de Bruxelles en faveur des pays les moins avancés (PMA) pour la décennie 2001-2010 au Togo p. 6

Rapport sur la paix et la sécurité dans l'espace : Dialogue de sourds au Togo à l'approche des élections de 2015 N°10 octobre 2014.

Rapport sur la stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE) 2013-2017 Août 2013.

Rapport sur la Dégradation de l'espace civique avant les élections dans les pays francophones de l'Afrique de l'Ouest : études de cas : Bénin, Côte d'Ivoire, Guinée, Niger et Togo, octobre 2020.

Soulet, Jean-François. *L'histoire immédiate*, 1994, Paris, PUF, Collection Que sais-je ? 256p.

Tettekpoe, Dosseh. « Entretien sur la réforme de l'éducation au Togo et sur le projet PAGED » le 19 décembre 2021

Comment citer cet article/How to cite this article:

MLA: Adikou, Missiagbéto. "Les crises postélectorales et la problématique du développement au Togo (1993-2020)." *Uirtus*, vol. 2, no. 3, Dec. 2022, pp. 290–305. <https://doi.org/10.59384/KEIG3052>.